

Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24 s.carlier@ecoleprogress.com

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : s.carlier@ecoleprogress.com

Tarifs :

4860 Euros

Formation

Objectifs de la formation

- Acquérir les fondamentaux pour exercer
- Apprendre et maîtriser les techniques utilisées en naturopathie
- Appliquer les principales techniques
- Etablir des cas pratiques
- Rédiger un mémoire de fin de formation

Nos taux :

- **81,81% de taux de réussite.**
- **85% des personnes ayant suivi la formation en sont satisfaites**
- **Session janvier 2021 : 11 inscrits et 9 diplômés**

Date de Pré-rentree :

09 janvier 2022

Rentree

16 janvier 2022

Caractéristiques de la formation

Bloc 1 : Les fondamentaux

- Déontologie et posture du naturopathe
- Le protocole d'accompagnement bien-être
- Principe de psychologie
- Principe de physiologie
- Nutrition

Bloc 2 : Les techniques spécifiques en naturopathie

- Les techniques corporelles de relaxation
- L'aromathérapie
- La phytothérapie
- La gemmothérapie
- Les techniques réflexes
- Les techniques vibratoires et énergétiques
- L'hydrologie

Bloc 3 : La pratique professionnelle

- Le projet professionnel
- Etude de marché financement de projet
- Démarrer son activité

Durée

Durée : Formation à distance de 18 mois avec

- Une partie en présentiel chez Progress Santé à raison de 140h

Statut : bénéficiaire

Tarif : 4860 Euros

**Chaque bloc peut être validé indépendamment.
La validation de tous les blocs permet d'obtenir un
certificat de praticien en Naturopathie de Be
académie**

<p>Méthodes mobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - espace numérique de travail - possibilité de cours en distanciel - Pratique et théorie en présentiel 	
<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Contrôle des connaissances via la plateforme de Be académie</p>	<p>Suite de parcours post diplôme</p> <p>Poursuites des études :</p> <p>BTS Diététique</p>
<p>Métiers et domaines d'activité</p> <p>Débouchés professionnels :</p> <p>Les débouchés professionnels sont nombreux, car si le naturopathe exerce le plus souvent en cabinet libéral, il peut également exercer son activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dans des centres de remise en forme ou de thalassothérapie et de crénothérapie ; –dans des instituts de soins ; –au sein de centres sportifs ; –dans des magasins de produits naturels. 	<p>Équivalence & Passerelle :</p> <p>Possibilité de reconversion et de passerelle pour les personnes issues de formation dans le domaine de la Santé : médecins, aides-soignants, infirmières. Informations à recueillir auprès de Mme Carlier : s.carlier@progress-sante.com / 01 44 54 24 24</p>
<p>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</p> <p>Tous Bacs généraux et Bacs technologiques et Bacs Pro</p>	<p>Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance</p> <p>À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les bénéficiaires</p> <p>Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement</p>

Mis à jour le 10/06/2021